



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Les personnels de l'UVSQ sont invités à élire du 29 novembre au 6 décembre leurs représentants pour 4 ans à l'ensemble des comités et commissions de représentation locale et nationale du personnel.

Les élections professionnelles concernent l'ensemble des personnels de la fonction publique – État, territoriale et hospitalière. À cette occasion, c'est donc plus de 5 millions d'agents qui vont élire leurs représentants dans les différents organismes consultatifs qui structurent le dialogue avec leur employeur, soit 22 000 instances qui seront renouvelées.

Les résultats détermineront aussi – via les comités techniques – la composition des instances supérieures de la fonction publique : conseil commun et conseils supérieurs de chacune des trois fonctions publiques.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous serons près d'un million et demi à être invités à désigner nos représentants.

Les instances qui sont renouvelées :

Au niveau national :

- » Les commissions administratives paritaires (CAP)
- » Le comité technique ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTMESR)

» Le comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire (CTU)

Au niveau de l'établissement :

» Le comité technique (CT) de l'UVSQ

» La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT) de l'UVSQ

» La commission consultative des doctorants contractuels (CCDC) de l'UVSQ

Personnels de l'université, retrouvez toutes les informations (modalités, calendrier, listes et professions de foi) sur l'Intranet UVSQPerso.fr (accès restreint)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bureau de vote central : siège de l'université

Sections de vote :

- » UFR des sciences
- » UFR des sciences de la santé Simone Veil
- » UFR de droit et de science politique
- » Campus Vauban, d'Alembert et OVSQ
- » IUT de Vélizy, ISTY de Vélizy
- » IUT de Vélizy – Antenne de Rambouillet
- » IUT de Mantes-en-Yvelines - ISTY de Mantes